

Sous-préfecture de Parthenay Pôle ingénierie territoriale

Arrêté préfectoral fixant l'état définitif des candidatures au 1^{er} tour de scrutin de l'élection partielle intégrale du conseil municipal et communautaire des 10 et 17 décembre 2023 de la commune de Thénezay et l'ordre d'attribution des panneaux d'affichage électoraux

La préfète des Deux-Sèvres Chevalier de l'ordre national du Mérite

Vu le code électoral;

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret du président de la République du 15 février 2022 portant nomination de Madame Emmanuel DUBÉE, en qualité de préfète des Deux-Sèvres ;

Vu le décret du président de la République du 11 octobre 2023 portant nomination de Monsieur Lucas TURGIS, en qualité de sous-préfet de Parthenay;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 27 octobre 2023 portant délégation de signature à Monsieur Lucas TURGIS, sous-préfet de Parthenay;

Vu l'arrêté préfectoral de convocation des électeurs de la commune de Thénezay en date du 11 octobre 2023, en vue de l'élection de quinze membres du conseil municipal et de deux conseillers communautaires ;

Vu les déclarations de listes de candidats reçues à la sous-préfecture dans les délais réglementaires et ayant fait l'objet d'un enregistrement définitif;

Vu le procès-verbal du 24 novembre 2023 constatant les résultats du tirage au sort en vue de déterminer le numéro d'ordre du panneau d'affichage attribué aux listes de candidats ;

CONSIDERANT que l'ordre retenu pour établir la liste des candidats est celui du tirage au sort précité;

Sur proposition de Monsieur le sous-préfet de Parthenay :

.../...

ARRETE

<u>Article 1</u>: La liste de candidatures pour le 1er tour de scrutin de l'élection partielle intégrale du conseil municipal et communautaire de Thénezay soumise au mode de scrutin des communes de 1000 habitants et plus est établie comme suit :

- 1. Liste « THÉNEZÉENS, CONTINUONS A PREPARER DEMAIN » présentée par Mme Chantal CORNUAULT-PARADIS (cf annexe 1)
- 2. Liste « UN NOUVEL ELAN POUR NOTRE COMMUNE » présentée par M. Jackie PROUST (cf annexe 2)

<u>Article 2</u>: Le présent arrêté sera affiché dans la commune de Thénezay aux emplacements habituels d'affichage administratif de la mairie.

<u>Article 3</u>: Monsieur le sous-préfet de Parthenay et Madame la maire de Thénezay sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Parthenay, le 28 novembre 2023

Pour la préfète et par délégation, Le sous-préfet de Parthenay,

Lucas TURGIS

ANNEXE 1

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL FIXANT L'ÉTAT DÉFINITIF DES CANDIDATURES AU 1^{ER}
TOUR DE SCRUTIN DE L'ÉLECTION PARTIELLE INTÉGRALE DU CONSEIL
MUNICIPAL ET COMMUNAUTAIRE DES 10 ET 17 DÉCEMBRE 2023 DE LA
COMMUNE DE THÉNEZAY ET L'ORDRE D'ATTRIBUTION DES PANNEAUX
D'AFFICHAGE ÉLECTORAUX.

Liste « THÉNEZÉENS, CONTINUONS A PREPARER DEMAIN »

Nom et prénoms des candidats au conseil municipal	Candidature à un siège de conseiller communautaire
CORNUAULT-PARADIS Chantal	OUI
MAUILLON Jean-Luc	OUI
CHAUVET Annie	OUI
BLOT Philippe	3
RICHAUD Béatrice	
PRUNIER Jacky	
BARRÉ Bérangère	
JEAN Michaël	
BROTTIER Annick	
FAUCHER Laurent	
ROYER Alexandrine	
KACED Hamid	
SANCHEZ-PROUTEAU Valérie	
LEFEUVRE Jacky	
BONIN-GICQUEL Marion	
LASSERRE Philippe	
MOREAU Séverine	

ANNEXE 2

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL FIXANT L'ÉTAT DÉFINITIF DES CANDIDATURES AU 1^{ER}
TOUR DE SCRUTIN DE L'ÉLECTION PARTIELLE INTÉGRALE DU CONSEIL
MUNICIPAL ET COMMUNAUTAIRE DES 10 ET 17 DÉCEMBRE 2023 DE LA
COMMUNE DE THÉNEZAY ET L'ORDRE D'ATTRIBUTION DES PANNEAUX
D'AFFICHAGE ÉLECTORAUX.

Liste « UN NOUVEL ELAN POUR NOTRE COMMUNE »

Nom et prénoms des candidats au conseil municipal	Candidature à un siège de conseiller communautaire
PROUST JACKIE	OUI
CORNUAULT VERONIQUE	OUI
ROCHETEAU STEPHANE	
NARGEOT FRANCETTE	
HOANG FRANCOIS	
GIROUARD-KARSENTY GHISLAINE	
BARBIER SEBASTIEN	
GAUTRAULT SOPHIE	
TERRASSON THIERRY	
MARTEAU SABRINA	
RAOUX DIDIER	
GRIMAUD AURELIE	
GOICHON MATTHIEU	
FORTIN MARINE	
BILLOUIN JOEL	